

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 20 novembre 2018

**L'ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA
ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
ANNONCENT LA CRÉATION DU "CÉSAR DES LYCÉENS"**

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma s'associent pour créer le "César des Lycéens". Cela s'inscrit dans la politique culturelle menée par le ministère dont l'une des priorités est l'éducation à l'image.

Ce "César des Lycéens" sera attribué par un corps électoral de 2 000 élèves de terminale des lycées généraux, technologiques et professionnels choisis par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Ce César a pour objectif d'offrir aux jeunes cinéphiles la possibilité d'affirmer leur regard sur la production cinématographique française, d'exprimer et de défendre leurs goûts. Les 7 films nommés au César 2019 du Meilleur Film seront projetés, aux classes sélectionnées, entre le 28 janvier 2019 et le 22 février 2019.

La période du vote des lycéens sera identique au vote du second tour des membres de l'Académie : il commencera le vendredi 1^{er} février et se clôturera le vendredi 22 février 2019 à 16h, quelques heures avant l'ouverture de la 44^e Cérémonie des César.

Le résultat sera annoncé par communiqué de presse le mercredi 27 février 2019.

La remise du "César des Lycéens" s'effectuera à l'occasion d'une rencontre-débat avec les lycéens et en présence du lauréat et de son équipe, le mercredi 13 mars 2019, à la Sorbonne.

Téléchargez le Mode d'emploi du César des Lycéens 2019 en cliquant [ICI](#).

CONTACT PRESSE

Académie des Arts et Techniques du Cinéma
Vincent Chapalain
Tél. 01 53 64 51 85
Fax. 01 53 64 05 24
presse@academie-cinema.org

CONTACT PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Tél. 01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>